

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est né

Les Assemblées générales des Conservatoires d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais et de Picardie ont voté leur fusion le 20 juin permettant ainsi la création du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. La date est historique et marque la naissance d'un des premiers gestionnaires d'espaces naturels dans les Hauts-de-France.

Grâce à la confiance de leurs adhérents, les Assemblées générales des 2 Conservatoires d'espaces naturels ont concrétisé cinq années de travail, d'échanges, de construction pour créer une nouvelle association qui devient aujourd'hui un gestionnaire d'espaces naturels à l'échelle des Hauts-de-France.

« Tout d'abord je remercie les adhérents et les partenaires qui ont rendu la création du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France possible comme l'ont fait également les Conservatoires de Normandie et de Nouvelle-Aquitaine », se félicite Christophe Lépine, nouveau président élu par le Conseil d'administration de l'association. "Comme partout en France, nous allons pouvoir continuer à préserver le patrimoine naturel de notre région, dans un souci de partage et de valorisation du patrimoine à destination de l'ensemble des habitants des Hauts-de-France. Nous devenons avec cette création l'un des principaux gestionnaires d'espaces naturels en France et nous allons continuer nos actions avec la même ambition et la même méthode : travailler à rassembler tous les acteurs et les usagers de la nature et de développer les partenariats avec les collectivités, les communes, les autres associations, le monde agricole, de l'économie locale, du tourisme et tous les partenaires qui permettent de préserver le patrimoine exceptionnel de notre région. »

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

La création du Conservatoire des Hauts-de-France marque le début d'une nouvelle aventure au service de la préservation des espaces naturels de la région. Forte de 97 salariés, de 81 conservateurs bénévoles et de quelques 1800 adhérents, l'association poursuit l'aventure associative et humaine engagée il y a plus de 20 ans, en lui gardant son âme, en continuant à faire mieux et plus encore pour la nature.

Au service du patrimoine naturel régional, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France gère près de 500 sites dans les 5 départements de notre région (sur plus 16 000 ha) parmi lesquels 4 Réserves naturelles nationales et 23 Réserves naturelles régionales, chiffres qui en font le 1^{er} gestionnaire de Réserves en France.

Le Conservatoire d'espaces naturels est affilié à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, et participe ainsi aux échanges régionaux et nationaux.

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a pour objectif la conservation et la valorisation des richesses biologiques, géologiques, écologiques et paysagères de la région, afin d'en assurer la pérennité pour le bénéfice de tous. Cela contribue également à la lutte contre les changements climatiques et au maintien des services rendus par la nature.

Cet objectif est atteint par la mise en œuvre d'une gestion adaptée, après l'obtention de la maîtrise foncière (acquisition) ou de la maîtrise d'usage (location, convention de gestion) des terrains.

De plus, le Conservatoire contribue à la connaissance des sites naturels, à la gestion de sites protégés sur le plan réglementaire (réserves naturelles, arrêtés de protection de biotopes...) et à la définition des politiques publiques de gestion des milieux naturels et d'aménagement du territoire auprès de ses partenaires.

Un conseil scientifique et technique pluridisciplinaire oriente le choix des sites d'intervention ainsi que leur gestion.

Le Conservatoire d'espaces naturels a également pour objet de sensibiliser le public, en particulier les acteurs de l'environnement, à la protection et à la gestion des milieux naturels.

Il intervient sur les principales zones hébergeant un patrimoine naturel reconnu dans la région, comme la vallée de la Somme, les collines du laonnois, la moyenne vallée de l'Oise, les coteaux calcaires du Pas-de-Calais, le bocage de l'Avesnois et de manière générale sur de nombreuses zones humides tourbeuses, prairies humides, coteaux calcaires, landes, cavités et bâtiments abritant des chauves-souris (Forteresse de Mimoyecques, Citadelle de Montreuil...).

Son action se résume sous les 5 items "Connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner"

De nature partenariale et consensuelle, son action reçoit le soutien du Conseil Régional, de l'État (DREAL), de l'Union Européenne, des Conseils départementaux, des Agences de l'Eau, de communes et de structures intercommunales, de fondations, de mécènes...

L'association travaille en concertation avec de multiples acteurs au cœur des territoires :

- près d'une commune sur 6 des Hauts-de-France (605 des 3789),
- 185 agriculteurs partenaires,
- 85 partenaires financiers,
- des structures d'insertion, des établissements scolaires agricoles ...

Son action quotidienne est axée sur le partenariat. Le Conservatoire d'espaces naturels collabore avec tous les acteurs de

l'environnement poursuivant ainsi les objectifs de la meilleure prise en compte du patrimoine naturel possible et de sa gestion pérenne.

Il bénéficie par ailleurs du précieux soutien d'un public motivé (adhésions, dons, bénévolat à l'occasion d'inventaires, de chantiers nature...).

Il mène, en relation étroite avec les acteurs locaux (communes, agriculteurs, entreprises, population locale...) de nombreuses actions concrètes et exemplaires en faveur de milieux diversifiés (marais, coteaux, cavités à chauves-souris...).

Un réseau de sites gérés ouvert au public

Chaque année, de nombreux chantiers-nature et sorties découverte, gratuits et ouverts à tous, permettent au public de découvrir les milieux naturels, la faune ou la flore (210 sorties nature pour 5506 participants et 57 chantiers avec 680 participants en 2019).

Citons, notamment l'opération spéciale proposée cet été et intitulée « Rendez-vous en terrains connus » qui se déroulera du 1^{er} juillet au 31 août. Plus de 100 événements : sorties nature, rallyes... seront organisés sur les sites préservés et ouverts au public par le Conservatoire. Le programme en cours de finalisation sera bientôt dévoilé au grand public.

Pour permettre l'appropriation des sites naturels proches de chez eux, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France aménage et rend accessible en balade libre près de 100 sites naturels contribuant ainsi à l'offre de tourisme nature en région. Pour accompagner cette découverte, un nouveau guide sortira début juillet. Les curieux de nature et promeneurs occasionnels pourront retrouver dans cette brochure « Idées de balades » une sélection de 90 promenades en Hauts-de-France. Ce guide sera disponible dans les Offices de tourisme et relais touristiques locaux et est d'ores et déjà téléchargeable sur le site Internet : www.cen-hautsdefrance.org

Contact presse : Isabelle GUILBERT, responsable communication

i.guilbert@cen-hautsdefrance.org

06 28 67 05 24 / 03 22 89 84 07